

produire cette révélation, parce qu'elle était de Jacques Pierre, qu'on voulait condamner comme conspirateur, et qu'elle était antérieure de dix mois à l'époque où l'on prétendait avoir découvert la conjuration.

XXXI. S'il est vrai que cette affaire fut, de part ou d'autre, une de ces entreprises que l'on croit ennobler, en les appelant du nom de coups d'État, elle en prouve la vanité; car il n'en résulta rien, pas même la disgrâce du marquis de Bedemar, qui continua d'être ministre, et fut, bientôt après, revêtu de la pourpre romaine.

Cette conduite, envers l'ambassadeur accusé de la conspiration, était, de la part des cours de Rome et de Madrid, un démenti formel de la conspiration même.

D'abord rien absolument n'autorise à dire, quoique beaucoup d'historiens modernes l'aient affirmé, que le cabinet espagnol avait approuvé le projet de cette entreprise, soit positivement, soit tacitement. Ici, une autre objection se présente : comment le marquis de Bedemar aurait-il donné les mains à la conjuration, sans s'être assuré de l'approbation de sa cour? Le fait est que Jacques Pierre rapporte la conférence qu'il avait eue avec cet ambassadeur; mais Bedemar s'était borné à l'encourager dans ses projets; il était possible qu'il ne se proposât point d'en diriger l'exécution, ni même d'y prendre part; et qu'il supposât que le duc d'Ossone, parent du premier ministre, avait la certitude de n'être pas désavoué après l'événement. Il y a des historiens qui rendent compte de la correspondance du marquis de Bedemar avec le premier ministre, et qui, en attribuant à celui-ci toute la circonspection indispensable, ne laissent pas d'ajouter qu'il se réservait d'approuver la conjuration si elle réussissait; mais on ne dit point où l'on a vu cette correspondance, ni même quel est le contemporain qui en parle.

Un témoin qui est d'un tout autre poids, l'ambassadeur de France, atteste formellement que la cour d'Espagne n'approuvait point les hostilités du duc d'Ossone contre la république; à plus forte raison, n'aurait-elle pas approuvé la conjuration.

Le ministre de Venise qui résidait en Espagne fut appelé à l'Escurial; et là le roi, avec une vivacité qui ne lui était pas ordinaire, lui exprima son juste ressentiment des bruits qu'on avait fait courir, et des indignités répandues, avec tant d'affectation, sur le compte de son ambassadeur.

L'in vraisemblance de cette conjuration était ce qui frappait le plus, dans les récits que le gouvernement vénitien voulait accréditer.

Ce ne fut qu'un mois après l'événement, le 13 juin,

dans un dîné, et non, comme on l'a dit, dans une audience publique, que le doge parla, pour la première fois, à l'ambassadeur de France de la conspiration découverte. L'ambassadeur savait à quoi s'en tenir, puisqu'il avait eu entre les mains les avis que Jacques Pierre et Renault avaient fait parvenir pendant un an aux inquisiteurs d'État. Il répondit qu'il s'étonnait d'autant plus que Jacques Pierre et ses compagnons eussent conspiré, qu'ils lui avaient dit n'être venus au service de la république que pour révéler les complots qui se tramaient contre elle; et le doge convint qu'en effet ils avaient donné des avis. L'ambassadeur profita de cette occasion, pour reproduire, en les présentant comme les doutes de quelques observateurs incrédules, tous les arguments qui détruisaient l'existence de la conjuration.

L'impossibilité de l'entreprise.

Les révélations faites, depuis dix mois, par Jacques Pierre et Renault, qui ne pouvaient pas vouloir tenter une conjuration qu'ils avaient dénoncée.

La constance de l'un dans ses dénégations, au milieu des tortures, et la précipitation avec laquelle on avait fait mourir l'autre, sans même l'interroger; tandis qu'il aurait été si important de l'entendre, si réellement on eût pu le croire à la tête d'une conspiration.

La dispersion de ceux qu'on voulait donner pour chefs de l'entreprise; Jacques Pierre sur la flotte, Langlade à Zara, Renault partant pour la France, et les frères Desbouleaux, déjà brouillés avec Jacques Pierre, prêts à s'embarquer pour Naples.

Le peu de consistance des hommes à qui on supposait le projet de renverser la république; un capitaine Renault, vieillard, ivrogne, joueur, qui n'était point homme de main; un Jacques Pierre, un Langlade, employés à quarante écus par mois; et les frères Desbouleaux, qui recevaient une solde de quinze écus.

L'in vraisemblance qu'un pareil projet, s'il avait été conçu par la cour d'Espagne, fut confié à de telles mains, sans qu'aucune force réelle eût été disposée, pour en seconder l'exécution; sans qu'un seul Espagnol se trouvât parmi ceux qui devaient y concourir.

La folie qu'il y avait à supposer que le duc d'Ossone voulût tenter une entreprise contre la république, au moment où la flotte vénitienne tenait la mer, et qu'il n'avait lui-même que quinze galères à Brindisi, encore en fort mauvais état.

L'absence de tout témoin, même de toutes armes.

L'insuffisance de quelques prétendus aveux, arrachés par la torture, et démentis par les dénégations constantes de presque tous les accusés.

La mort si prompte de tous les dénonciateurs;